

Descendre la rue principale sur une centaine de mètres, puis quitter le bourg par la rue du Bois de la Porte et poursuivre au delà de la limite des habitations.

 En vue de la carrière de la Noubleau, emprunter un chemin à droite sur 200 m. Tourner encore à droite. Le chemin se rétrécit ensuite pour dévaler le coteau et déboucher sur la D135.

La société ROY exploite en association avec d'autres groupes la carrière de la Noubleau. Cette entreprise emploie 120 personnes et produit 4,5 millions de tonnes de granulat. La dörrite saint varentaise dont les Allemands apprécieront la dureté pour leur mur de l'Atlantique, se retrouve dans de nombreuses infrastructures routières et ferroviaires (aéroport de Roissy, tunnel sous la Manche etc...)

Dos au bourg de Saint Varent, emprunter la D135. Traverser le Thouaret, la Joyette et prendre la direction de la Brosse.

 **La Brosse fut toujours un petit village.** Il est formé d'une maison noble et d'une quinzaine de petites habitations. La construction du manoir remonterait au XV^e siècle. Il comprenait la maison noble et ses dépendances avec un enclos de 30 boisselées (ares). Les seigneurs n'habitaient pas le manoir, mais laissaient le soin de la gestion aux fermiers. A la Révolution "les Bleus" brûlèrent le château et le domaine revint à la Nation. Au milieu du XIX^e siècle, un avocat de Thouars, Charles ROUSSEAU fit raser les ruines restantes et rebâtit la gentilhommière actuelle.

Quitter le hameau par l'ouest en restant main gauche. Après le bâtiment d'élevage tourner à gauche peu après. Un beau chemin ombragé file au hameau de Dixmé. Au niveau des premières maisons, bifurquer à droite par la rue du chemin du Grand Pré. Sur votre gauche un chemin bordé de haies mène à la D135.

 La traverser pour rejoindre La Viandière. Au village un aller

retour s'impose au logis fortifié du même nom. (voir au dos)

Quitter la Viandière par la rue du chemin des Luneaux . Au lieu dit "La Maison Neuve", bifurquer à droite. Le chemin se rétrécit ensuite pour dévaler le coteau et déboucher sur la D135.

 Traverser à nouveau la D 135 au lieu-dit "Les Oliviers".

Rejoindre le château de Bournizeau.

 A l'extrémité d'une longue allée rectiligne, un plaisir manoir dont on ignore qui l'a fait bâtir. Ses ailes sont disposées en U sur une plate forme cernée de douves. Des pots à feu à l'italienne étaient autrefois alignés sur le faîte des murs de façade légèrement surélevés pour masquer les toits de tuile. Lors des guerres de Religion les chefs Vendéens s'y étaient réunis à plusieurs reprises. A titre de représailles, les Colonnes Infernales,

comprimaient la maison noble et ses dépendances avec un enclos de 30 boisselées (ares). Les seigneurs n'habitaient pas le manoir, mais laissaient le soin de la gestion aux fermiers. A la Révolution "les Bleus" brûlèrent le château et le domaine revint à la Nation. Au milieu du XIX^e siècle, un avocat de Thouars, Charles ROUSSEAU fit raser les ruines restantes et rebâtit la gentilhommière actuelle.

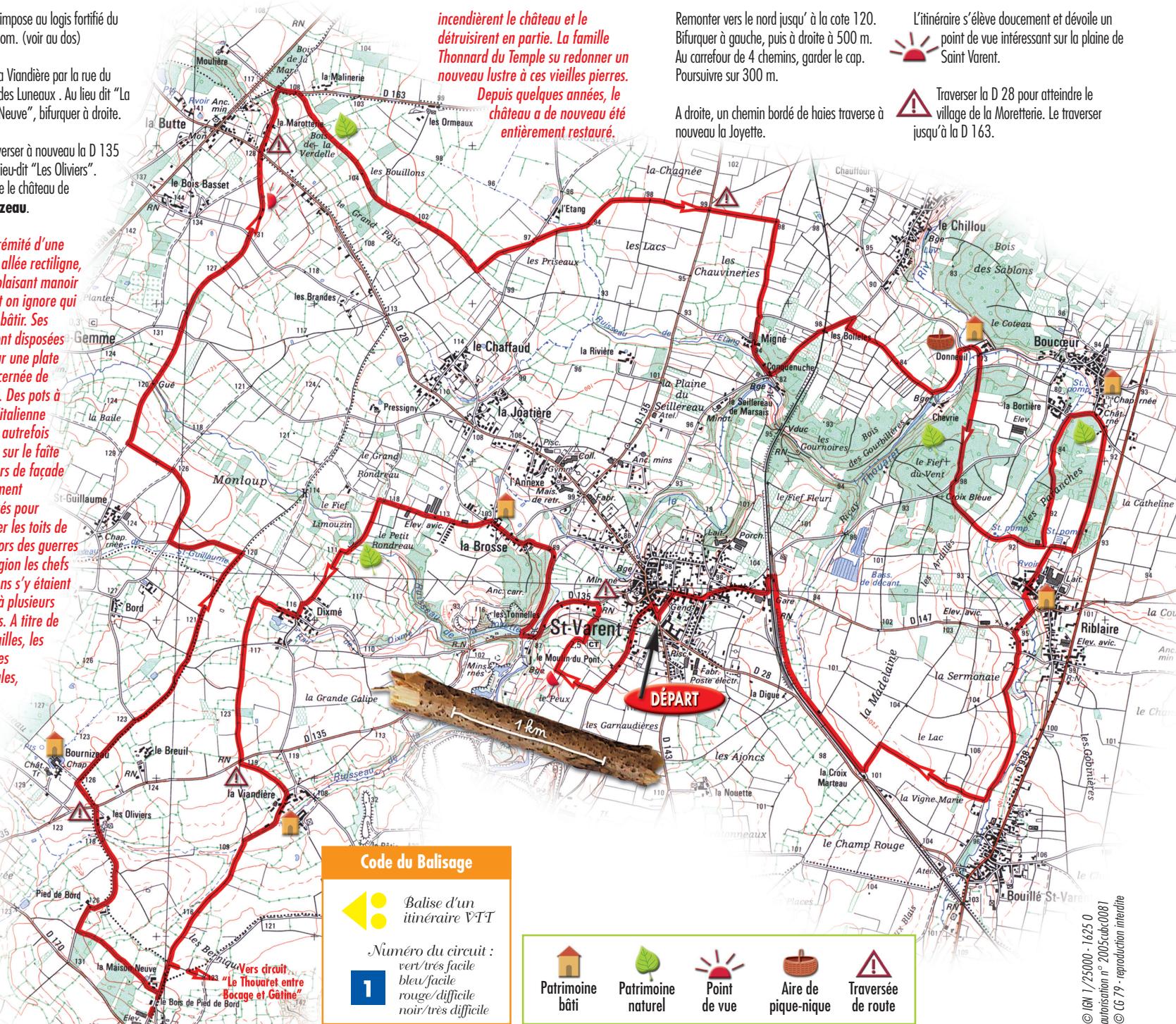
incendièrent le château et le détruisirent en partie. La famille Thonnard du Temple su redonner un nouveau lustre à ces vieilles pierres.

Depuis quelques années, le château a de nouveau été entièrement restauré.

Remonter vers le nord jusqu'à la cote 120. Bifurquer à gauche, puis à droite à 500 m. Au carrefour de 4 chemins, garder le cap. Poursuivre sur 300 m.

L'itinéraire s'élève doucement et dévoile un point de vue intéressant sur la plaine de Saint Varent.

 Traverser la D 28 pour atteindre le village de la Moretterie. Le traverser jusqu'à la D 163.



SAINT-VARENT

Après quelques mètres sur la départementale, s'engager à droite sur un chemin arboré. Il longe le bois de la Verdelle.
Au carrefour de quatre chemins, tourner à gauche. Le parcellaire traditionnel du Bocage s'efface peu à peu pour laisser place à de vastes étendues.

 Un chemin de plaine conduit à la D 135, la traverser avec prudence.

A l'embranchement suivant, prendre à droite pour rejoindre **Conquenuche**.

Au niveau des premières habitations, un raidillon monte à travers bois, puis vignes pour accéder au PN. 200 m après la traversée des voies SNCF, sur la droite un chemin herbeux descend jusqu'au Thouaret et conduit au site champêtre de **Donneuil**.

 On retrouve les propriétaires du Logis de Donneuil à partir du XVII^e siècle : Les GIBOREAU. Vendu en 1768 il devint la propriété du fermier général du château de Glenay : Joseph RICHARD.

Laisser le chemin de la Chèvre sur votre droite et monter sur le plateau par un chemin forestier afin de rejoindre la cote 98. Le chemin se poursuit jusqu'à la station de pompage.

A son angle tourner à gauche pour rejoindre par un chemin de fond de vallée le village de **Boucoeur**.

Hors circuit, la chapelle Sainte-Blaise mérite le détour.

 Sortir du village en direction de la D 938 aujourd'hui désaffectée. 150 m après les dernières habitations, à droite un chemin musarde entre bosquets et vignes, témoignage du passé viticole de **Boucoeur**. Il conduit au village de **Riblaire**.

 Le hameau de Riblaire était une des plus importantes seigneuries du pays. Il possédait un moulin et deux fours banaux. Riblaire est surtout maintenant connue pour sa laiterie coopérative créée en 1893. 250 salariés ont produit en 2003 8000 tonnes de fromage, dont 20% sont exportées.

Une sympathique ruelle nommée chemin de la Pompe conduit au bas du hameau. Franchir le ruisseau de l'Etang du Fourreau dont Riblaire tire son nom. L'itinéraire flirte avec ce cours d'eau jusqu' aux portes de Bouillé Saint Varent.

Remonter en direction du silo par la plaine .

L'itinéraire longe ensuite la ligne SNCF jusqu'à la gare.

Entrer dans **Saint Varent** par la D 147.

Vous découvrirez au cours de ce circuit :

- **Saint Varent**

A bénéficié en 1865 de l'installation d'une annexe du cadre Noir de Saumur. Chaque année, 400 à 500 chevaux y étaient dressés pour la monte militaire et ce jusqu'en 1940.

- **le château de la Brosse**

- **le logis de la Viandièvre**

La création d'un centre équestre a tiré de son sommeil le vieux manoir. En 1319 la Viandièvre existe déjà. Primitivement la maison noble ne devait être qu'une simple maison de ferme construite dans la petite vallée du ruisseau de l'Etang. Ultérieurement elle se transforma par la construction d'un bâtiment plus élégant et l'adjonction d'une aile gauche. Le tout fut ceinturé de murs, aux angles desquels on voit encore des petites tourelles de défense et une échauguette. On y accédait par un portail fortifié avec ses créneaux et ses mâchicoulis. L'ensemble devint alors le manoir de la Viandièvre.

- **le château de Bournizeau**

- **le logis de Donneuil**

- **La chapelle Sainte-Blaise de Boucoeur**

La chapelle Sainte-Blaise de Boucoeur du XVI^e siècle conserve un intéressant portail en arc surbaissé et une curieuse croix du XIII^e. Elle intégrait un ensemble seigneurial dont une tour carrée, et les restes d'un manoir sont encore visibles.

La chapelle servait de lieu de culte au seigneur et aux habitants.

Bonne randonnée...

Pour votre sécurité en VTT, le port du casque est fortement recommandé.

Pensez à vous hydrater et à vous alimenter régulièrement.



- Comité Départemental du Cyclo Tourisme des Deux-Sèvres

www.codep-cyclo79.fr

Tél. 05 49 67 54 10

codepcyclo79@aol.com

- Comité Départemental de Tourisme en Deux-Sèvres

www.deux-sevres.com/cdt79/

Tél. 05 49 77 87 79

Cette fiche est éditée par le Conseil Général des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres".

Tél. 05 49 06 77 65

SAINT-VARENT



Regard sur la vallée du Thouaret

Entre Joyette et Etang du Fourreau, ce parcours est ponctué de châteaux

Accès : 13 km au sud de Thouars par la D 938 (Thouars-Parthenay), puis direction Saint-Varent

Départ : Place du 14 juillet

Distance : 31,5 km

Durée : 2 h 45

Difficulté : bleu

Balisage : jaune

Rando VTT
en Deux-Sèvres